



Syndicat Unitaire et
Pluraliste du Personnel

CR du CE du 22 septembre

TSA, le 27/09/2016

SUPPer est adhérent à



www.supper.org

Situation économique et commerciale

Les derniers chiffres publiés sont ceux au 31 août. Ils sont proches des chiffres à mi-année, annoncés en Commission Economique au début de cette semaine. Ils sont toujours très bons, même s'ils n'intègrent pas encore le contrat Rafale Inde signé la semaine dernière.

Parmi les marchés que TSA a reçus cet été, rappelons la notification de l'ALSR France en juin et signalons la tranche conditionnelle MAESTRO.

Coté export nous attendons toujours la notification du SearchMaster Japon (via L3COM). L'ELINT Oman ne rentrera pas cette année, il est décalé en 2017.

La signature du Contrat Rafale Inde n'était pas encore officielle le jour du CE !!...

MAESTRO

Ce contrat de 10 ans, notifié en novembre 2011 est un contrat de réparation/rechanges pour l'Armée Française. Il comprend une tranche ferme de 4 ans, en cours de solde, et 6 tranches conditionnelles (TC) d'un an chacune. La TC2 pour l'année 2017 vient d'être notifiée.

L'avancement des prestations prévues dans le contrat MAESTRO est nominal.

L'engagement de disponibilité des équipements est tenu :

- répondre à 1000 demandes/an dans un délai de 1 à 4 jours dans au moins 95% des cas,
- entretenir les moyens et outillages nécessaires à la maintenance sur les Bases,
- fournir une assistance technique et logistique sur Base et en back office.

La performance est tenue depuis 5 ans. Le client est très satisfait. Il nous demande d'être encore plus réactifs sur nos offres et nos réponses techniques.

MCO AWACS

Ce contrat de Maintien en Condition Opérationnelle des avions de surveillance AWACS occupait 4 salariés de TSA, depuis 1989. Ces salariés sont

détachés à plein temps chez Air France Industrie à Roissy. A l'échéance du contrat, Air France a souhaité reprendre lui-même cette prestation. Aussi ces 4 ingénieurs/cadres se trouvent sans poste. Deux sont déjà repositionnés : un à TOSA et l'autre est embauché à Air France Industrie. Deux autres sont à replacer. En attendant ils apportent un soutien technique à l'équipe SPECTRA pour MAESTRO et au PM SPGE.

Vu les postes qui sont à pourvoir chez TSA, les élus ont demandé à la direction de leur proposer un poste sur TSA Elancourt, s'ils le souhaitent.

Enquête d'engagement

Annoncée en juillet dernier par notre PDG P.E. Pommelet au niveau de DMS, cette enquête a pour objet d'obtenir une mesure de l'engagement et de la motivation des équipes, d'identifier ce qui complique le travail au quotidien et de mettre en place des plans d'action correctifs adaptés.

Cette enquête concerne tous les salariés de la DMS (TSA, TUS, TMI) qu'ils soient en CDI, CDD ou en apprentissage depuis plus de 3 mois. Les stagiaires et les intérimaires ne sont pas concernés.

Au total 48 questions seront posées dont certaines sont ouvertes (possibilité d'expression libre). La durée estimée pour répondre est de 15 mn.

L'enquête débutera le 3 octobre par l'envoi d'un e-mail. Le questionnaire est confidentiel : il sera analysé par un cabinet extérieur. La DRH n'aura pas accès aux réponses individuelles.

Durée d'ouverture de l'enquête : 3 semaines.

La restitution aura lieu début 2017, avec la présentation des plans d'action.

Travail au mois d'août

A part les deux salariés mobilisés pour le déplacement des serveurs du réseau CD, aucun autre salarié de TSA n'est venu travailler pendant la semaine de fermeture de TSA en août.

Travaux au restaurant d'entreprise

Cet été la première phase des travaux au restaurant principal a consisté sur la zone "Baies vitrées" à :

- remplacer la centrale de traitement d'air
- refaire les éclairages, la peinture et le faux plafond acoustique

Une étude pour améliorer l'acoustique va être réalisée et ses préconisations seront mises en œuvre l'été prochain, avec les éclairages, la peinture et les plafonds du reste de la salle.

Au passage, la direction nous a annoncé la fermeture de " l'Express" : pizza, hamburgers et autres plats chauds rapides... à cause de la faiblesse de la fréquentation. Le four à pizza a été déplacé à la rôtisserie.

Bilan ASTAS 2015

Le président et le trésorier de l'association sportive ASTAS sont venus présenter aux élus le bilan de l'exercice 2015, qui lui avaient alloué une subvention de 93 500 €.

L'effectif des adhérents des sections (18 sections actives) est de 791 personnes. Certains salariés étant inscrits dans plusieurs sections sont comptés plusieurs fois.

Partis avec un reliquat fin 2014 réajusté à 20 530 €, l'ASTAS a terminé l'exercice avec 34 654 €, dont 32 378 € venant de TSA et 2 276 € venant de D3S (Thales Services).

Ce résultat s'explique par :

- une gestion prudente des sections,
- des annulations d'activités,
- une baisse du nombre de participants.

Ce reliquat permettra à l'ASTAS de réduire sa demande au CE TSA pour 2016.

Le bilan ASTAS a été approuvé à l'unanimité. La direction, comme pour le bilan CE s'est abstenue !

Avance sur le budget ASTAS 2017

La section SKI ayant des réservations à faire pour ses week-ends 2017, l'ASTAS a demandé au CE une avance de 14 646 € à valoir sur le budget 2017. Cette demande habituelle a été acceptée à l'unanimité des élus.

Recouvrement de la créance Arêches du CIE

La créance historique de notre CE, concernant le centre d'Arêches a été dévolue au CIE, avec le centre de vacances, en juin 2015. Pour solder cette créance de 135 808 €, créée en 1963, certains avaient préconisé d'y renoncer.

Soucieux de l'intérêt des salariés de TSA, SUPPer s'y était opposé en 2013 quand la question avait été posée par l'ACSF. Avant d'entamer des négociations pour recouvrer cette créance, le bureau du CE a voulu s'assurer du soutien des élus. Le vote a été unanime pour le recouvrement.

Mandat a été donné unanimement au secrétaire du CE pour mener cette négociation, avec objectif d'obtenir le recouvrement de la créance au plus vite et, au pire cas, dans l'échéance maximale prévue au départ (avant le 01/01/2023 !)

Effectifs

Fin août : 1193 salariés inscrits sur CN dont 1043 actifs. Depuis le début de l'année il y a eu 49 entrées et 91 sorties d'actifs soit **une baisse de 42 actifs !!** C'est comme ça que l'on prépare l'avenir ?

Lettre ouverte à P E POMMELET

Le 26 septembre 2016

SUPPer avait accepté la signature d'un document le 10 juillet 2015, car celui-ci précisait un engagement ferme de la direction concernant **la prime Rafale** :

« La Direction de Thales Systèmes Aéroportés mettra en place, dans des modalités à définir, et dans le cadre d'une négociation avec les organisations syndicales représentatives de TSA, un mode de reconnaissance financière des efforts entrepris par chacun, au titre de la signature d'un contrat Rafale Export faisant suite aux contrats Egypte et Qatar ».

Suite à la signature du Rafale Export Indien, la direction oublie son engagement et se permet d'annoncer des mesures unilatérales ne tenant pas compte des autres contrats Export et ne se souciant pas du mode de rémunération (adossé à un accord d'intéressement évitant la fiscalisation).

SUPPer réitère sa volonté de voir les négociations se tenir le plus rapidement possible.

Recevez nos cordiales salutations.

Les DSC du SUPPer